



Observatoire Erosion : le dispositif parcellaire 100m²



Le réseau de parcelles vise à suivre en continu et semi-continu le ruissellement et l'érosion sur des types d'occupation différents, avec le double objectif de caler le modèle d'érosion Watersed et de démontrer l'intérêt de techniques agro-conservatoires dans la lutte contre le ruissellement et l'érosion. La parcelle de référence est un standard Wischmeier de 100m² (5m de large sur 20m de long dans le sens de la plus grande pente).

13 parcelles de ruissellement ont été mises en place sur la zone d'étude de Mtsamboro et Dzoumogné, en zone naturelle :

- En zone naturelle (1 en forêt -n°2-, 2 sur padza - n°7T et 7A-
- En zone agricole (8 parcelles constituées de doublons : parcelles agricoles manioc ou banane + association de techniques agro-conservatoires) avec témoin maintenu en manioc / banane avec sol laissé à nu) - n°3A, 3T, 4A, 4T, 5A, 5T, 6A et 6T -
- En zone urbaine (2 parcelles sur jardin urbain, avec d'un côté un manioc monoculture avec sol nu et de l'autre le manioc associé à une culture de recouvrement, un maintien du paillage, et des fascines végétales d'ananas) – n° 1T et 1A – et un suivi sur talus routier (n°8 + site Dembeni)

